



COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ISLETTES DU LUNDI 14 JANVIER 2019 A 19 H

L'an deux mil dix-neuf, le 14 janvier à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Mr José DOMINGUEZ, Maire

Présents : M. AUBRY Maurice - M. DOMINGUEZ David - M. BAILLON Christian - M. DELINOTTE Jean-Charles - M. DEVAUX Éric - Mme PECHEUX Aurore - Mme PRUVOST Danièle - Mme DE ANTONIO Sandrine - Mme PIRES Anabela - M. MANGAS Ismaël

Excusés ou Absents : M. HURLAIN M. -. M. GOULET S - Mme LEBRUN Dominique donne procuration à Mme DE ANTONIO Sandrine.

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 12 octobre 2018**
(Info)
- **Présentation du projet de jardin public de la Mairie, en vue de la demande de subvention**
(Délibération)
 - **Examen de la déclaration d'intention d'aliéner concernant la grange JEANNESSON sise à l'intersection de la rue Bancelin et du Chemin du Roy**
(Délibération)
- **Projet de diagnostic énergétique des logements communaux de la Cardine dans la perspective de leur rénovation énergétique, avec demande de subvention**
(Délibération)
- **Avis du Directeur Départemental des Territoires sur la décision de l'OPH de mettre en vente les 18 logements de la Cardine**
(Délibération)
- **Indemnités aux trésoriers**
(Délibération)
- **Questions diverses.**

Madame Aurore PECHEUX est désignée secrétaire de séance.

- **Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 12 octobre 2018 :**

NON : 0

ABS : 2

OUI : 10

~~~~~

**Projet de jardin public derrière la Mairie :**

Présentation du projet proposé par « Atelier paysage » (Cf. Plan)

Avis favorable de la Commission Travaux réunie le 27/12/2018.

Sont soulevés :

- La question de l'accessibilité par les 2 roues. Un dispositif sera mis en place pour l'éviter, mais permettre celle des poussettes.
- Le cout des bordures : 14000 €
- Cout de l'étude : 3780 €
- Cout du projet : 195000 €, mais il est un peu surévalué et les appels d'offres devraient permettre de revoir ce montant à la baisse.
- Subventions possibles de la DETR (40%) et de la Région (20 à 40%).

***Délibération pour la réalisation du projet, sachant que si le reste à charge de la commune est supérieur à 50 %, les travaux pourraient être réalisés partiellement. Le Conseil Municipal aurait, dans ce cas, à se prononcer.***

**NON : 0**

**ABS : 2**

**OUI : 10**

~~~~~

Déclaration d'intention d'aliéner la grange JEANNESSON, sis à l'intersection de la rue Bancelin et du Chemin du Roy :

La Mairie avait l'intention de proposer le rachat de ce bâtiment pour améliorer l'entrée du village, mais un acheteur potentiel, ayant besoin de place pour des véhicules et du matériel, s'est présenté. Ce dernier s'engage à abattre les arbres et à remettre en état le bardage de la grange.

Compte tenu de cet engagement, le Maire propose de ne pas exercer son droit de préemption.

Délibération pour ne pas exercer un droit de préemption :

NON : 0

ABS : 0

OUI : 12

~~~~~

**Projet de diagnostic énergétique pour les 7 logements communaux de la Cardine :**

Proposition de diagnostic énergétique sur deux bâtiments qui posent problème en termes de consommation énergétique.

Dans le cadre du dispositif CLIMAXION la commune bénéficiera d'une aide de 750 € par bâtiment, soit 1500 € pour l'ensemble.

***Délibération pour la réalisation de ses diagnostics :***

**NON : 0**

**ABS : 0**

**OUI : 12**

**Avis au Directeur départemental des Territoires sur la décision de l'OPH de mettre en vente 18 logements de la Cardine :**

Treize logements ont été démolis. L'OPH s'était engagé à réhabiliter les 18 autres. Depuis sa proposition a évolué et il est décidé maintenant de mettre ces 18 logements en vente en l'état. La commune craint que la plupart de ces logements ne trouve pas acquéreurs et qu'en conséquence leur dégradation progressive constitue un " point noir" sur la commune.

Après échange sur le sujet, le Maire propose :

- que les quelques familles demeurant encore sur place soient consultées.
- qu'un avis défavorable à la mise en vente en l'état, des 18 logements soit prononcé
- que soit émis le vœu qu'un projet de revitalisation puisse être proposé par l'OPH.

***Délibération pour :***

- consultation des familles demeurant au lotissement de la Cardine
- avis défavorable à la proposition de l'OPH de mettre en vente les 18 logements
- émettre le vœu qu'un projet de revitalisation du lotissement de la Cardine soit proposé par l'OPH

Adopté par :

**NON : 0**

**ABS : 0**

**OUI : 12**

~~~~~

Indemnités aux trésoriers :

Changement de personnel à la trésorerie.

Délibération pour attribuer une indemnité à 100% au nouveau trésorier et au trésorier intérimaire.

NON : 0

ABS : 1

OUI : 11

~~~~~

**Questions diverses :**

- Pourquoi Danièle PRUVOST rédige-t-elle les comptes rendus de la réunion hebdomadaire ?  
Du fait d'un changement d'activité professionnelle, Aurore PECHEUX est moins disponible, notamment le mercredi matin. Rappelons tout de même Madame PRUVOST participe aux réunions Maire-Adjoints depuis 2015.
- Débat National : Kit du Président et cahier de propositions : le kit n'a pas été réceptionné mais un cahier est mis en place à la mairie. Deux personnes sont venues y porter leurs propositions.
- Signature le 15 janvier 2019 de l'acte d'acquisition de la maison GIANNELLI, démolition prévue au printemps et mise en vente du terrain rendu libre.
- Acquisition d'une partie du nouveau cimetière : Ce n'est pas encore réglé. Malgré un accord verbal avec M. GOBERT, les documents officiels ne sont pas encore signés, du fait du propriétaire.
- Pour info, les travaux de mise aux normes de l'assainissement seront réalisés à partir d'avril 2019 par le Spanc.

Le Maire demande si les membres du conseil municipal ont d'autres questions.  
En l'absence de celles-ci, la séance est levée à 20h30.

La Secrétaire de Séance  
Aurore PECHEUX